ASPHAN

La lettre de l'ASPHAN

N° 34

ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE HISTORIQUE ET ARTISTIQUE DE NOZAY ET DE SA RÉGION

Décembre 2017

Ce bulletin vous permettra de connaitre l'actualité de l'association. Il vous sera présenté les recherches du groupe histoire, la programmation prévisionnelle de 2018 (expositions, animations, ...), la vie de l'association, et bien d'autres... Bonne lecture !

La page des adhérents...

La Lettre de l'ASPHAN est également l'occasion à nos adhérents de participer à la rédaction de celle-ci et d'y apporter leurs idées, textes, photos, ...

Le vielleu nozéen ! (Joseph Pédron)

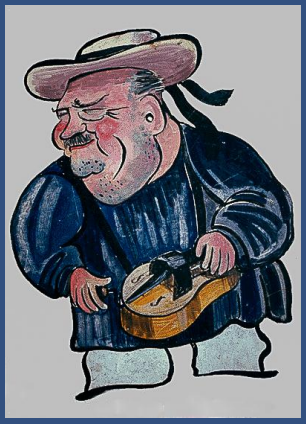

Joseph Pédron, originaire de Lanfains (près de St Brieuc), s'est installé à Nozay en 1906 à l'âge de 18 ans et y a vécu pendant 58 ans.

Il a exercé différents métiers : chiffonnier, quincaillier, réparateur de vélos, bouilleur de cru, chauffeur de locomotive pour les battages, traiteur de pommier, peintre à la chaux..."12 métiers, 13 misères"... ; mais il aimait mieux l'amusement que le travail, c'était dans sa nature. José était une force de la nature, gros mangeur, grand buveur et joyeux "boute en train".

Il utilisait une vielle plate à hautes éclisses, modèle caractéristique en haute Bretagne.

Les occasions, pour lui, de "sonner" de la vielle étaient nombreuses : bals de noces, kermesses, bals des concours de pêche, sorties de la troupe de théâtre dont il faisait partie, bals du 14 juillet... Pour les bals de noces, il était souvent associé à un violoneux de Puceul (village voisin) : Joseph Hamon ; ce couple vielle/violon était très apprécié.

Joseph Pédron et sa » vielle »

A partir des années 50, il a voyagé à travers toute la France pour animer avec sa vielle, dans les foires expositions, le stand de cidre breton (accompagné de galettes) de la cidrerie Jouny de Nozay. Joseph Pédron est décédé en 1964 à l'âge de 76 ans.

A. Bourdeau

"J'ÉTAIS JEUNE, JE N'ANALYSAIS PAS"

Jean David réside actuellement à Nozay avec sa femme (quel est son prénom ?). Jean avait 13 ans en 1940, lorsque les Allemands arrivèrent à Nozay. « À peine arrivé, l'occupant instaura un couvre-feu. J'étais jeune, je ne me rendais pas compte. Je n'analysais pas. On sortait quand même ! Et ce qui devait arriver arriva : je me suis fait arrêter. Je n'étais pas fier, parce que ce soir-là, j'avais une croix de Lorraine attachée à la ceinture. Une patrouille m'emmena alors à la Kommandantur. Elle était installée au château de la Touche. Tout le long du chemin, j'ai tenté de la décrocher et de la laisser tomber discrètement. J'ai réussi ! Ouf ! On faisait les 400 coups, on résistait à notre manière ».

Jean David se souvient d'autres moments : « Un copain vivait à côté d'une maison occupée par des Allemands. Un jour, il vint me voir et m'expliqua qu'il s'était aperçu que les Allemands, après avoir ciré leurs chaussures, les mettaient à sécher à la fenêtre. On n'avait pas de chaussures. On n'avait rien, à l'époque. Tout était rationné. Le copain voulait ces chaussures, mais elles étaient trop loin de sa fenêtre. Il ne savait pas comment faire. Mon ami revint me voir deux jours plus tard avec les chaussures du soldat aux pieds. Il se pavanait dans les rues avec ! Il avait réussi à les attraper avec une canne à pêche et un petit bout de fil de fer... »

Louis Balestin

Vidéo « anecdotes sur l'occupation » réalisé par Louis Balestin et visible sur ce lien et à partager : https://www.youtube.com/watch?v=8kE2p1AhodI

SAINT JEAN EN NOZAY

Etudiées il y a maintenant plus de cent ans[1], la chapelle et l'aumônerie de la rue Saint Jean constituent l'une des pages les plus passionnantes de l'histoire nozéenne. De nouveaux éléments historiques, sortis notamment d'un corpus d'archives anciennes[2], apportent aujourd'hui un éclairage nouveau sur le sujet. Tout en corrigeant quelques erreurs, ils dissipent aussi une certaine confusion qui pouvait régner entre la chapelle, la chapellenie, l'aumônerie et la maison des Hospitaliers.

Il faut en effet bien identifier les termes rencontrés dans les sources. L'aumônerie et la maison des Hospitaliers désignent un même objet : un bâtiment situé au carrefour de la rue Saint Jean et de la rue de la Ferrière. A usage de dispensaire, il fonctionne grâce aux revenus de la chapellenie de Saint Jean, qui représente un bénéfice ecclésiastique[3] attaché à l'aumônerie. La chapellenie ne doit pas être confondue avec la chapelle Saint Jean, bâtiment religieux situé au-dessous de la maison Saint Jean. A noter que l'expression de « prieuré Saint Jean » entendue parfois est totalement fausse, le terme ne se rencontrant jamais dans les textes et ne pouvant correspondre à aucune réalité sur le terrain[4].

Yohann Gourdon

LA CHAPELLE SAINT JEAN, L'AUMÔNERIE, ... Suite à lire .... Pages 21 à 24

ANNEXE

1 Abbé Bourdaut, *La chapelle Saint Jean*, Article dans le Bulletin Paroissial de Nozay, 1907.

2 Archives Départementales de Loire-Atlantique, séries E et B, corpus composé essentiellement d'aveux féodaux.

3 Le bénéfice est le droit de percevoir les rentes tirées d'un bien foncier, affectées par testament pour assurer un service divin régulier en mémoire du donateur. Son bénéficiaire, le chapellain, est un ecclésiastique.

4 Les deux seuls prieurés nozéens étant ceux de Beaulieu et de Saint Sornin.

Le moulin de Clairet (Les Grimard de Créviac)

Le 3 juillet 1827, maître Poullain, notaire royal à Nozay, reçoit Auguste Grimard et son frère Théodule pour clore la succession de Joseph Etienne Grimard et de Anne-Marie-Bonne Houet, sa femme.
A Auguste Grimard est dévolu le domaine de Créviac et le moulin à vent de Clairet, estimé à 4 000 francs.
Mais où était situé ce moulin, disparu depuis longtemps ?
Le plan général du cadastre de 1811 donne la réponse. Ce moulin était situé le long de la route de Nozay à Puceul, sur les hauteurs qui dominent les villages de la Chesnaie à Nozay et du Moulin-Eve à Puceul. Sur le plan de la section J du cadastre de 1811, ce moulin figure aussi mais sous l'appellation de moulin Perret !
Ce moulin est très ancien. En 1794, au mariage de Etienne et Anne-Marie, il appartenait à madame Houet, parente de la mariée.
Après 1850, au décès d'Auguste Grimard, c'est sa femme Fanny qui prend en charge l'activité du moulin.
En examinant, les factures de l'époque, celui-ci servait à moudre du froment, du seigle, de l'avoine mais principalement, il fabriquait de la farine de blé noir. Ces farines étaient destinées au marché local mais aussi au marché de Nort sur Erdre, ville ou la famille Grimard avait une propriété.

En 1865, la famille Grimard vend l'intégralité du domaine de Créviac, y compris le moulin de Clairet, appelé à cette époque, moulin de Cléret.

Quand est-il aujourd'hui, en 2017, et à qui appartient -il ?
C'est désormais un espace sans trace apparente de construction qui s'appelle la « pièce du moulin ». Cette terre appartient à un cultivateur du village de la Chesnaie, tout proche. L'ancien propriétaire qui a pourtant labouré cet espace très souvent n'a jamais déterré de pierre permettant de situer là une quelconque construction.
Pourtant, dans le fossé poussent encore des fraises et dans la haie des groseillers et un laurier-sauce gardent le souvenir d'un ancien jardin.

Deux questions restent toujours sans réponse ! Quand ce moulin a-t-il cessé son activité et quand disparu-t-il ?

Y. Teffo

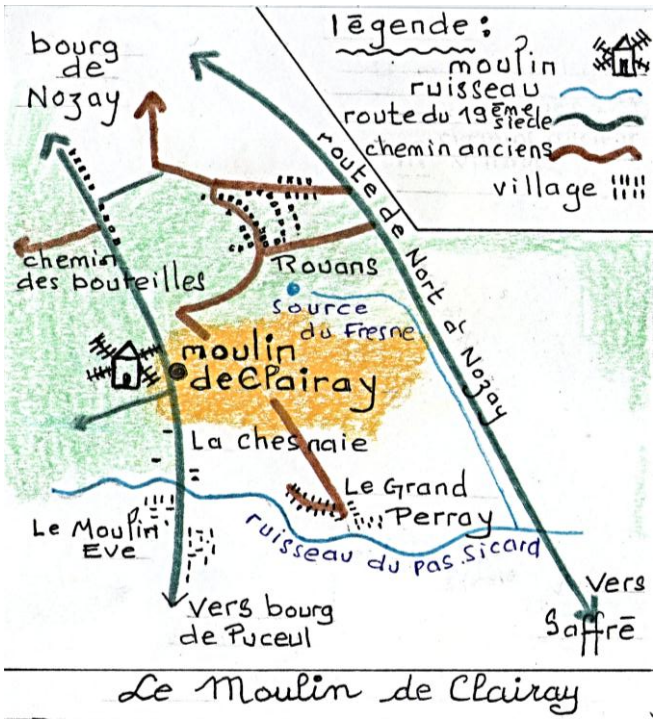

La page du groupe histoire

Nozay – Nantes

Actuellement il ne faut que 30 minutes en voiture pour aller d'une de ces deux villes à l'autre mais autrefois ce n'était pas le cas ; voici quelques exemples de différents modes de transport utilisés à une époque pas si lointaine que ça :

Au siècle dernier les courses de chevaux de Nozay étaient très renommées ; de 1920 à 1991 elles avaient lieu une fois par an, sur le bel hippodrome de Créviac. Afin de permettre à de nombreux nantais d'y assister, le premier dimanche de septembre dans les années 30, un service d'**autobus-express** était mis à leur disposition entre la Place du Commerce de Nantes et l'hippodrome de Créviac et inversement pour le retour.

Dans les années 1840...Gustave Heuzé directeur de l'école de Grand-Jouan réussi l'expérience : aller de Nozay à Nantes avec une **voiture hippomobile** ordinaire à quatre roues, tirée par un bœuf parthenais attelé au collier ; le voyage se fit au trot dans la journée, sous une chaleur accablante, en ne donnant qu'un repos à l'animal au milieu du parcours.

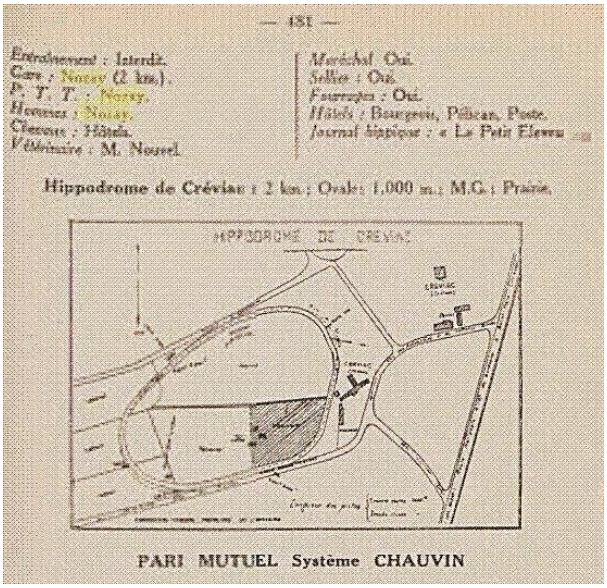

Le 22 avril 1888 Place de la République à Nantes, 6000 personnes assistaient à l'envol du **ballon** '' le Nouveau Monde '' du déjà célèbre aéronaute Eugène Godard fils âgé de 25 ans, accompagné d'un passager étudiant en médecine.

Le départ se fit à 6h, le ballon s'éleva jusqu'à 2500 m d'altitude mais de mauvaises conditions météorologiques et une température de moins14° les privant de toutes études scientifiques, tétanisés par le froid ils décidèrent d'abréger l'expédition ; l'atterrissage se fit sans trop de difficulté, dans un pré du Buffé à Nozay à 7h30.

La gare de Nozay se trouvait sur la ligne de chemin de fer de Châteaubriant à Saint-Nazaire, gare de marchandises et de voyageurs, mais pour aller à Nantes les voyageurs devaient changer de **train** à Blain. La section de St Vincent des Landes à Montoir qui passe donc à Nozay, a été mise en service le 18 mai 1885.

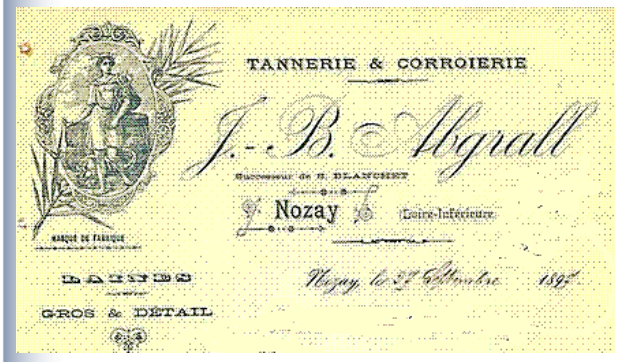

Depuis la *draisienne* inventée en 1813, la **bicyclette** n'a cessé d'évoluer, elle était et reste un moyen pratique, économique et non polluant de se déplacer. En 1892 à Nozay une '' *société vélocipédique '' a été créée,* son président était Mr Abgrall.

Sources bnf *D. Nouvel*

Signalétique de la ville au chef : L'histoire en 12 arrêts

Vendredi 6 octobre dès 9h00, l'ASPHAN, représentée par Yohann Gourdon et Monique Guillet, avait rendez-vous avec Jacques Prioux, Conseiller municipal et Adjoint aux sports, sur le site de la Ville au Chef (anciennement Villaucher) pour définir la signalétique historique. Les deux Asphanais connaissaient déjà bien le parcours pédestre de 7 km pour l'avoir effectué plusieurs fois ensemble ou séparément. Les baskets aux pieds et la motivation en bandoulière, tous trois ont pris le départ pour suivre le sentier ponctué par une sélection de 12 arrêts intéressants :

1. Vestige d'un ancien four à pain en schiste (point de départ).
2. Le Pont du Cétrais, jolie construction en pierre bleue avec une colonne centrale (sous la route). Ce ruisseau alimentait jadis le moulin de Bas (Batz), il se jette dans le ruisseau de Sauzignac.
3. Jolie vue d'ensemble sur le village de la Ville au Chef (où culmine le moto-cross) : origine du manoir disparu avec ses propriétaires (Br[illegible] le Bœuf, De Rieux, De Laval…).
4. Plusieurs abris de carriers construits dans le sous-bois.
5. Pose photo du village (historique du passage de François 1Er et décès de François de la Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne).
6. Gué du Cétrais (véhicule mais aussi à pied).
7. Falaises de schiste ardoisier (découpe de la pierre, 1ère phase du travail des carriers). Malgré les décennies passées, le filon de pierre semble encore exploité…
8. Pont en schiste avec pilier central et net aperçu des limites d'un étang disparu.
9. Chaussée d'un ancien moulin à roue alimenté par le Cétrais.
10. En remontant le sentier, on arrive au long mur d'enceinte en schiste protégeant l'ancien manoir des animaux d'élevage ou sauvages (chasse). On remarque l'arasement des pierres bleues au sol par les carriers pour faciliter leur travail et le transport.
11. Un panneau de l'itinéraire contribue à mieux se repérer… On arrive à l'emplacement de l'ancien manoir dont il subsiste les vestiges de la tour contenant des latrines. Un four à pain borde le chemin.
12. L'ancienne chapelle a été conservée, aujourd'hui maison. Sur l'un des pignons, on

La boucle est bouclée ! Les marcheurs reviennent au point de départ, près des ruines du vieux four à pain. Le parcours est agréable, entre déclinaisons et montées, tantôt à couvert d'un sous-bois, tantôt en bordure du Cétrais… où, devons-nous le dévoiler, nous avons trouvé trois elles c[illegible]emelles.

Monique Guillet

Les croix, sur le chemin entre Isac et Don

Du château de la Herbretais, se mirant dans le Don, au pont Rémeau qui surplombe le canal de Nantes à Brest, courent, en limite de communes, 23 kms de chemins et de routes tranquilles, loin des bourgs mais souvent proches de la RN 137 !
Comme le font, actuellement, Mémoire de Vay, l'Asphan ou des habitants de notre secteur, un inventaire des croix, rencontrées le long de ce cheminement, est présenté ci-dessous :

Si la Herbretais a perdu sa croix détruite, il y a quelques années, la croix de fonte de Fouy (1), telle une sentinelle, garde le territoire marsacais face à la commune de Nozay. Près de deux kilomètres, plus loin, une belle croix de schiste (2) érigée en 1859, possède, gravées sur le fût, d'énigmatiques petites croix. Elle n'est qu'à quelques pas du village du Haut-Mérel à Nozay, mais elle est cependant vayenne et fut l'une des haltes des processions des rogations de la paroisse de Vay.
Il faut faire quelques kilomètres, avant de rencontrer de nouveau, une croix (3) au lieu-dit, la Ménerais à Puceul. C'est celle d'une stèle qui garde la mémoire d'un prêtre réfractaire qui aurait été enterré, ici, avec son cheval !
En continuant notre chemin, on laisse le parc de Bohallard à notre droite, on rencontre, proche du village de l'Hôtel-Ferrand, toujours à Puceul, un monument votif (4) qui n'a gardé que le piédestal et le socle de sa croix, le fût et le croisillon ont disparu. Puis, laissons passer le beau village de la Blandinais, à Saffré et traversons un très beau pont en pierre bleue. Juste de l'autre côté du pont, c'est la commune de la Chevallerais et son premier calvaire (5). Ce petit secteur, proche du canal, est très riche de croix et de calvaires. Peut-être, une dizaine de monuments, existent encore. Sur le chemin, nous croisons la croix (6) du Moulin du Roty et sa vierge dorée, le calvaire conséquent de Kermaria (7) et celui du Bois-Luce (8). C'est ici, que pour terminer, nous attend une magnifique croix (9) de type Ebeaupin, datant, vraisemblablement du 19ème siècle.

Yvan Teffo

1/croix de fonte de Fouy à Marsac

2/ croix de pierre bleue vayenne près du Haut-Mérel

3/ tombe du prêtre de la Ménerais à Puceul

4/ Croix incomplète près de l'Hôtel-Ferrand à Puceul

5/ Calvaire du pont de la Blandinaie à La Chevallerais

6/ croix du moulin du Roty à La Chevallerais

7/calvaire de Kermaria à la Chevallerais

8 et 9/ Calvaire et croix de schiste du Bois-Luce à La Chevallerais

Succession au château de Vay de 1400 à 1987

En **1400** (*cf. annexe) :* **Guillaume d'Avaugour** rend aveu au roi pour une portion de sa châtellenie de Vay, décédé en **1426, marié à Jeanne De Lesnerac en 1411**. Ils ont deux filles : **Jeanne** décédée avant 1459, mariée à **Geoffroy de Quintin** et : **Blanche d'Avaugour** (décès **1462**) mariée à **Olivier de Mauny** (décès en **1424**) le 1er octobre **1421,** remariée en **1430 à Jean de Bellouan**, décédé le 19 aout **1473.** Elle rend aveu à **Ysabeau de Rieux**, dame de Nozay, le 12 Octobre 1440, pour sa châtellenie de Vay.

Elle fait prendre à son fils : **Louis de Bellouan,** le nom D'Avaugour, seigneur de Kergrois en **1495**, de Roscallet en **1481.**Il rend aveu au roi en novembre **1473**, marié vers 1473 à **Anne de Malestroit** dont il a un fils Grégoire décédé vers 1499, puis il se remarie avant 1499 à **Françoise de Sainte-Flaine. Louis d'Avaugour** décède le 18.01.1499.

Françoise de sainte Flaine rend aveu au roi cette année-là, **1499**, au nom de son fils : **Louis d'Avaugour**, qui épouse, le 20.11.**1514**, **Jeanne du Cellier** et fait hommage au roi en **1548** (il achète les seigneuries de Mauves (1522) et de Saffré (1542). Son fils : **Guy d'Avaugour**, seigneur de Vay, épouse **Marie de Guengat**, il meurt sans postérité.

-Hérite son frère, fils ainé, **René d'Avaugour**, seigneur de Saffré, qui rend aveu au roi le 3 juillet **1550** après le décès de ses parents. Il épouse **Renée de Plouër** le 06.03.**1553** (décède en 1587) et René décède le 14.03.**1583.**

-Son fils **Charles d'Avaugour** (**1557**) lui succède, épouse **Renée de la Chapelle** (dcd le 01.01.**1606**) le 24.10.**1600.** Il meurt le 15.08 **1612**. Son fils : **Samuel d'Avaugour** né le 28.10.**1601**, épouse en **1625 Françoise de la Lande de Machecoul** et Il meurt en **1633**, sans postérité.).

Lui succède sa sœur : **Renée d'Avaugour** (15.04.**1605/1672**) qui épouse en **1625 Gabriel de la Lande de Machecoul** (**1601/1660**). **Marguerite de Machecoul**, leur fille, épouse en **1656**, **Henry II de la Chapelle** (sire de la roche-Giffart et marquis de Fougeray 1673). Leur fille **Anne Claire de la chapelle** épouse en 12.**1685**, **Claude Henri Philibert de Damas**, marquis de Thianges. Elle meurt en couche le 07.07.**1686**, et lègue la seigneurie de Vay à son mari, **Claude Henri Philibert de Damas** qui se remarie le 2 mars 1695 avec ***Geneviève de Harlay*** mais en mourant donne Vay à **La marquise de Moussy**, veuve de **M le Boutellier de Senlis**, qui lègue Vay à ***Geneviève de Harlay*** veuve du marquis de Thianges ; elle fait hommage au roi en **1725.**

Elle décède en **1728**, laissant Vay à **Antoine de Damas**, marquis de Marsilly qui la **vend** peu après **1731 (1734 ?)** à **Jacques de Berthou**, seigneur de Kerverzio, conseiller au parlement de Bretagne, et Renée **de Crocelay**, sa femme qui reçoivent en **1742** les aveux des tenanciers de Vay (Décès de Renée en **1752** et Décès de Jacques le 12 février **1755).**

Héritier, **Jacques Louis Berthou de Kerversio** né le 17.02.**1716**, fils ainé, qui rend aveu au roi le 21 mai **1755 épouse** Julienne **Champion de Cicé**, née le 25.09.1719, en **1744.** Il Meurt le 24 juin **1763 et** Julienne le 18.10. **1775.** Leur fille, **Julie-Renée Berthou de Kerversio** (champion de Cicé), née le 03.07.**1745 (**dc **1809)** à Bruz, se marie le 6 novembre **1764** à : **Charles Sévère Louis de la Monneraye de la Bourdonnaye Montluc, Marquis de Montluc, seigneur de Laillé, chatelain de Vay,** né le 18.11.**1737** à Rennes, décédé le 13.10.1798 à Londres. Conseiller au parlement de Bretagne de 1761 à 1776.

Le 9 aout 1796, sous la révolution, le château est vendu 103.776 francs à **René Julien Barbier** qui s'établit à la Cineraye. Le 3 janvier 1803 un arrêté préfectoral lève le séquestre ce qui permet au **De La Monneraye de la Bourdonnaye Montluc** de retrouver leur bien, Barbier ayant probablement servi de prête-nom dans l'intervalle.

Julie-Renée Berthou de Kerversio (champion de Cicé), née le 03.07.**1745 (**dc **1809)** à Bruz et **Sévère Louis de la Monneraye de la Bourdonnaye Montluc, Marquis de Montluc**, seigneur de Laillé, chatelain de Vay, mariés le 6 novembre **1764,** se sont réfugiés en Angleterre pendant la révolution (dc1798).

Ils ont eu deux enfants : **Charles Olivier Marie Sévère, Marquis de La Bourdonnaye-Montluc**, né au château de Cicé à Bruz en 1766, décédé au château de Laillé en 1859. Maréchal de camp, officier de l'armée des chouans de Rennes et Fougères, puis député d'Ille et Vilaine (1823/1830), colonel en retraite en 1828.**Charles Marie Etienne, Comte de La Bourdonnaye-Montluc**, né en 1769 à Rennes, décédé en 1840. Il a épousé à Münster en Westphalie **Eleonore Frédérique Pross**. Ils ont eu deux enfants dont : **Henri Charles Marie Sévère de La Monneraye de La Bourdonnaye-Montluc**, né en 1804 qui adopte son neveu : *« **Sévère Marie de La Monneraye de La Bourdonnaye-Montluc**, né le 16 octobre 1860 à Caro (56), décédé le 16 août 1913 au château de la Cineraye en Vay, est adopté par **Henri Charles Marie Sévère de La Bourdonnaye-Montluc** (né le 14 avril 1804), par acte du15 juillet 1882, homologué le 9 août suivant arrêt de la Cour d'Appel de Rennes. (Il hérite de son père adoptif.) »*

Et **Louis Marie de la Monneraye de la Bourdonnaye Montluc** 1819-1892, époux de **Eléonore Françoise Marie Yvicquel de l'Isly**, 1826-1912, parents de :**Charles Marie Olivier de la Monneraye de la Bourdonnaye Montluc** mort pour la France à Dakar le 19.09.1918 et de : ***Sévère Marie de la Monneraye de la Bourdonnaye-Montluc***, né à Caro (56) le16.10.1860 décédé à Vay le 16.08.1913, époux de **Josèphe Yvonne Espivent de la Villesboisnet** décédé le 10.01.1945, parents de :**Charles Marie Henri de la Monneraye de la Bourdonnaye Montluc** né à Redon le 03.06.1893, veuf de **Madame Yvonne Marie Bernard de la Barre de Danne**, décédé à Plumergat le 19.11.1987.

Le château lui appartient à la suite de partage d'héritage avec son frère **René Marie Charles de la Monneraye de la Bourdonnaye Montluc** (1896-1980) le 08.09.1950.

P. Segalen

Tombe du soldat anglais, au cimetière de Nozay

C'est une petite tombe blanche recouverte de gravillons blancs. Très discrète, entretenue et régulièrement fleurie, elle se trouve dans la grande allée, un peu plus bas que la chapelle de la famille Létourneau.

Ce qui se remarque d'abord, c'est son blason, un blason creusé dans la pierre tendre. Trois canons superposés et trois boulets alignés, s'entourent de la devise du royaume anglais « Honi qui mal y pense (en français). Et puis le nom du défunt se lit :

J. Scholes 18 January 1940 âge 37

Qui est ce monsieur Scholes et pourquoi est-il enterré ici, à Nozay ?

John Scholes habitait Manchester, au cœur de la Grande-Bretagne et il avait 37 ans en ce début d'année 1940. C'était la période dite de la « drôle de guerre » et comme beaucoup d'autres britanniques, il était en France pour aider les Français à combattre l'armée allemande. Il faisait partie du 100ème Corps Auxiliaires de Pionniers Militaires, cantonné depuis peu à Nozay ;

Il n'était pas un soldat de métier mais plutôt un réserviste ou un engagé. Son unité n'était pas une unité combattante mais s'occupait de l'approvisionnement des troupes en France.

La rencontre avec les allemands ne se fera que trois plus tard, en mai et ce n'est donc pas au combat que Scholes trouva la mort, le 18 janvier 1940. Celle-ci, d'après la déclaration de décès à la mairie de Nozay est due à un accident de moto. Les raisons exactes de l'accident ne sont pas connues et surement ne le seront jamais !

Quelques mois plus tard, la rencontre avec l'armée allemande se soldera par une guerre-éclair, un désastre pour les troupes françaises et leurs alliés. Si la plus grande partie des régiments britanniques put rejoindre la Grande-Bretagne, près de 4000, voir 6 000 soldats périrent dans le torpillage du navire Lancastria par l'aviation allemande, dans l'estuaire de la Loire.

C'est la Commonwealt War Graves Commission qui a érigé cette tombe. Elle l'entretient régulièrement comme 500 000 autres tombes à travers 3 000 cimetières français.

Yvan Teffo

La commémoration des cent ans de la victoire de 1918

La municipalité de Nozay prépare, pour novembre 2018, une série d'événements pour célébrer les cent ans de la fin de la 1ère Guerre mondiale :

Nozay se souvient...Leurs histoires, c'est notre histoire.

Seront réalisés : Une exposition avec panneaux et collections, des vidéos sur les témoignages des descendants des soldats, des films sur ce thème, des travaux d'élèves....
Une commission extra-municipale a été mise en place (ouverte à tous) en collaboration avec l'U.N.C, le Nozay, les écoles de Nozay, l'Asphan, le CG44 (prêt de l'exposition « La ***Loire Inférieure pendant la Grande Guerre)***, et des particuliers.
L'Asphan participe à la réalisation de l'expo, en préparant des panneaux sur deux thèmes : Nozay pendant la guerre et le souvenir des combattants, après la guerre (monuments aux morts, croix votives). Elle assure le lien avec les A.D.44.

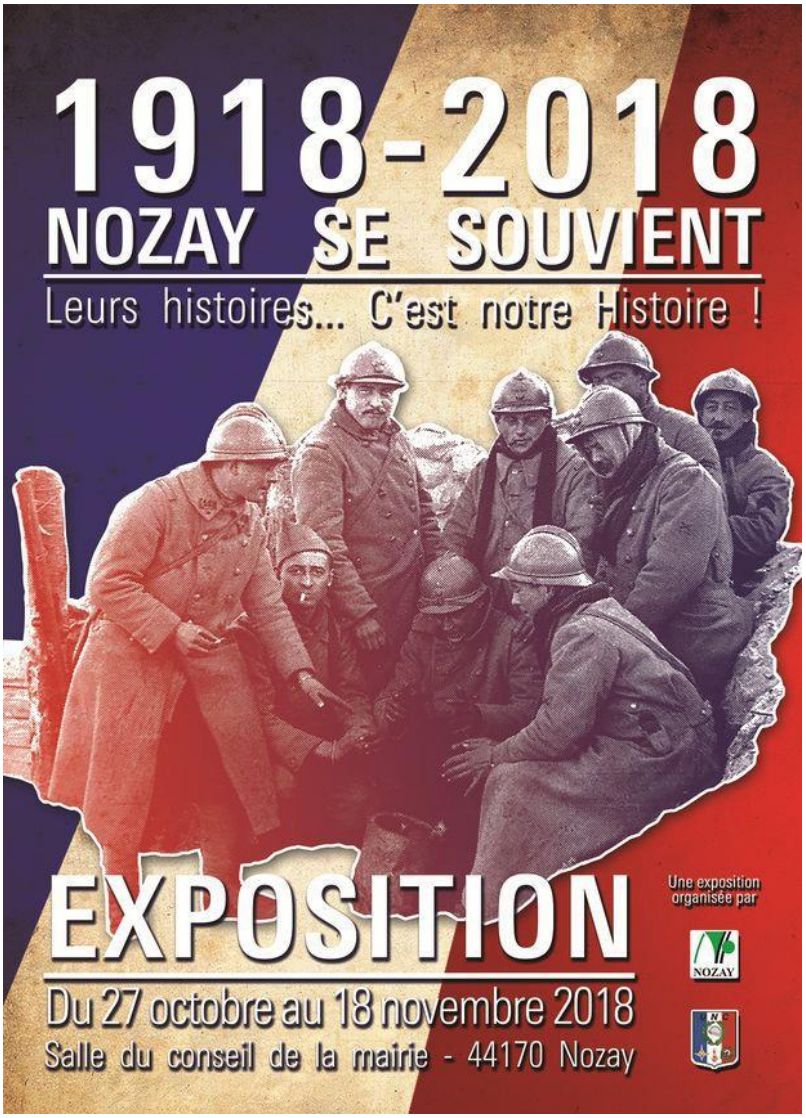

Actualités

L'avenir et l'évolution de l'ASPHAN...

Les membres du bureau à plusieurs reprises se sont posés des questions quant à l'avenir de l'ASPHAN... mais ne paniquons pas et voyons les problèmes en détail.

- D'une part, malgré la bonne activité apparente de l'association les membres du bureau éprouvent un certain malaise devant le manque de participation des adhérents. Seul un très petit noyau faisant essentiellement partie, aussi, du Conseil d'administration, participe à l'organisation des activités. Beaucoup de membres, pour des raisons soit familiales, soit professionnelles ou les deux, soit pour des problèmes de santé, sont peu ou moins présents, mais néanmoins, chacun faisant le maximum dans la mesure de ses moyens, cela induit une réflexion évidente, il faut que nous évoluions, ainsi que l'association vers un autre mode de fonctionnement... et faisions rentrer du « sang neuf » comme membres actifs de l'Association.

- D'autre part, les membres du Bureau, au cours de ses rencontres, tant avec les élus locaux, qu'avec les représentants des représentants, administrations et collectivités territoriales, en sont arrivés à la conclusion que l'Association devrait évoluer vers une couverture intercommunale du territoire « Canton de Nozay ». La CCRN et les élus laissant bien entendre que nous sommes en partie subventionnés par la CCRN...

L'Association va bientôt fêter ses 40 années d'existence, et c'est peut-être l'occasion de faire évoluer sa structure... de la faire rajeunir !
Cette évolution vers l'intercommunalité permettrait de fédérer les associations ou personnes individuelles qui s'intéressent à l'histoire et/ou au patrimoine local, sans pour autant les frustrer de leurs actions au sein de leur commune, en les invitant à entrer dans la structure de l'ASPHAN, et surtout de permettre la création de nouveaux groupes, s'intéressant au patrimoine, dont beaucoup de communes sont dépourvus actuellement, en collaboration avec les élus locaux, les mairies et la CCRN.

J-Louis Kléfize

Le panneau « L'enclos »

Il est enfin posé ! Ce panneau avait été dessiné par Kathleen stagiaire en début d'année, réalisé par l'entreprise Guichard de Grand Champs des Fontaines, puis posé par nos bénévoles. Un grand bravo à Jean-Louis qui a passé près de 13 h de travail afin de réaliser la structure en bois et 3 h de préparation et de pose en compagnie de Daniel, Hervé et Yvan. Le résultat est très réussi ! Vous pourrez donc suivre nos animations ou actualités via ce panneau.

Pose du panneau avec Hervé et J-Louis

Le site internet de l'ASPHAN...(www.asphan.fr)

- Le site de l'ASPHAN, recréé il y a environ 1 an, est à la disposition des adhérents et du public pour les informer des « Nouvelles » de l'association, mais aussi pour faire circuler les informations, en relatant les événements au cours du temps...

- Ce site ne peut pas se faire « tout seul », mais avec la matière que chacun peut y apporter, en relation avec Laëtitia qui en assure la coordination avec moi (J-L K).

- Mais avec ce que je viens de dire dans l'article « L'avenir de l'ASPHAN », il faudra envisager (déjà) une refonte partielle du site et une restructuration de celui-ci, qui permettra d'inclure des pages pour chaque commune.

- Pour satisfaire la demande du Groupe Histoire qui souhaite y introduire une cartographie interactive, il faudra, là aussi, créer des pages (peut-être sur une base GoogleMap) en faisant intervenir un professionnel que j'ai contacté et qui me donnera réponse prochainement. Le principe sera d'avoir des cartes, avec des lieux (les croix ou les arbres remarquables, en photo par exemple) sur l'emplacement de la carte, cliquables, renvoyant à une fiche textuelle attachée à chaque lieu.

  Yvan propose que le site comporte un moteur de recherche interne... mais cela nécessitera, je le crains, un développement particulier et un site entièrement fait par un webmaster, plus qualifié que moi, donc en prestation payante, mais dont nous perdrons la maîtrise.

  Tout cela prend du temps et mérite réflexion, il ne suffit pas de demander des outils pour travailler, mais il faut participer activement à leur réalisation et me donner les éléments pour que je puisse avancer concrètement, c'est à dire, produire textes et photos exploitables et dans la mesure du possible, qu'une personne du Groupe histoire soit référente pour cette réalisation, moi-même, restant toujours disponible dans le cadre du bénévolat, bien sûr !

- Il faut noter, que depuis que le site est en ligne je n'ai eu aucune remontée par aucun membre de l'ASPHAN, à ce sujet, ce qui ne me permet pas de corriger ou de modifier ou d'orienter autrement sa construction... et les statistiques de visites sont assez faibles... et peu de visites veut dire aussi un référencement médiocre. Il faut que les membres de l'ASPHAN utilisent le site...

J-Louis Kléfize

Les arbres remarquables de Nozay sur le site internet

L'Asphan va désormais permettre de feuilleter, sur son site Internet, les pages du patrimoine de notre territoire et cela de façon simple : une carte, des sites retenus numérotés et des fiches avec des textes synthétisés illustrés de photos ou de dessins et cela par thème. Pour commencer, nous irons à la rencontre des beaux arbres de Nozay dont certains sont considérés comme arbres remarquables de la Loire-Atlantique (mise en place au 1er trimestre 2018).

Rencontre des musées et lieux patrimoniaux :

Laëtitia et Jean-Louis se sont rendus à l'invitation du CD 44, le vendredi 13 octobre à Batz-sur-Mer pour une réunion entre les acteurs culturels du patrimoine du département avec comme thème :

« Première journée de rencontre du réseau des musées et sites patrimoniaux de Loire-Atlantique. »

Après une route en plein brouillard, nous sommes arrivés (comme tout le monde, ce matin-là) en retard... néanmoins l'accueil a été chaleureux de la part des professionnels et des bénévoles du Musée des Marais Salants... avec le mot de bienvenue par Yves Lainé, vice-président des équipements culturels communautaires de Cap atlantique.

L'Introduction a été faite par Catherine Touchefeu, vice-présidente culture et patrimoine du Département de Loire-Atlantique.
La présentation par Philippe Levasseur, chargé de la politique du patrimoine du Département de Loire-Atlantique, d'une proposition d'un vrai réseau des Musées et d'un annuaire ou répertoire...
Élise Fau, conseillère musée à la DRAC-Pays de la Loire nous a présenté le réseau des musées de France et les liens avec le réseau départemental.

Après ces présentations, nous avons été invités, pour ceux qui le souhaitaient faire un retour d'expériences...
- Pour le musée des marais salants à Batz-sur-Mer, par Gildas Buron, responsable du service musée et patrimoine de Cap Atlantique et Michaële Simonin, responsable des colletions musée. Une particularité de ce musée, la muséographie permet de pouvoir « toucher » les objets exposés.
- Pour le musée de l'Erdre à Carquefou, Mathilde Morgand, responsable et Nathalie Coutand, médiatrice. Le Musée de l'Erdre a reçu ± 4000 visiteurs /an.
- Pour le Grand patrimoine de Loire-Atlantique, Julie Pellegrin, directrice du Grand Patrimoine de Loire-Atlantique nous a fait une présentation du Musée d'Obrée dans sa nouvelle version après les travaux.
- Échange avec les participants... La grande question est celle du bénévolat toujours vieillissant, par rapport à la professionnalisation des associations.

Conclusion de la matinée par Catherine Touchefeu.

Nous avons pris le déjeuner en commun, une bonne façon conviviale de continuer nos conversations et de rencontrer les participants en faisant de nouvelles connaissances...

<u>L'après-midi</u> : Visite guidée et (bien) commentée par Gildas Buron, du Musée des Marais-Salants.

Suite (...)

Suite (...)

Pour ce qui concerne l'ASPHAN, les différentes interventions m'ont inspirées quelques réflexions qui nous permettraient d'avoir (peut-être), un statut aussi muséal, venant compléter celui de patrimonial, que nous avons *de facto*.

Pour ce faire, nous pourrions créer une exposition permanente en exposant les outils relatifs à la taille de pierre, l'église pouvant en être le réceptacle en attendant d'avoir les bâtiments adéquats à la Carrière du Parc. Ce serait aussi, peut-être, l'occasion de relancer une demande à la Commune, avec, qui sait ? La participation de la CCRN pour occuper une ou deux salles de la vieille cure pour y faire un Musée Intercommunal du Schiste...

Parallèlement il pourrait y avoir des expositions de collections particulières, à rechercher auprès des particuliers, collectionneurs de la région, ou des associations et autres musées de Loire Atlantique... pour faire des expositions temporaires.

Pour exemples, collections de cartes postales, faïences, appareils photographiques, maquettes navales... pour les petits objets.

Pour des expos plus importantes, petit matériel agricole et aratoire ancien, par exemple, expositions qui pourraient avoir une durée plus longue, au cours de l'hiver, période où l'utilisation de l'église est peu pratique.

Pour le groupe histoire, la création d'un Projet Scientifique et culturel (PSC), qui pourrait, peut-être, être susceptible d'être générateur de subventions !

Toutes ces pistes restent à explorer et demanderont l'investissement de tous les membres de l'ASPHAN... pour que l'Association vive et peut-être ne soit pas une coquille à moitié vide... Il faut susciter de nouveaux intérêts et si vous le pouvez, faire venir de nouveaux membres actifs qui apportent du sang neuf et de nouvelles forces au petit groupe existant !

J-Louis Kléfize

L'exposition sur l'histoire de l'Agrocampus de Rennes.

Il y a tout juste un an, Grégoire Thomas, directeur-général de l'Agrocampus de Rennes, invita l'Asphan à la première partie de l'histoire de cette école nationale d'agriculture : l'histoire de ses débuts à Grand-Jouan. Cette expo avait été mis en place par Dominique Poulain, enseignant honoraire et chargé de mission au patrimoine scientifique et pédagogique de cette prestigieuse école.

Cette année, Grégoire Thomas a convié l'Asphan à la deuxième partie de l'expo sur l'histoire de l'Agrocampus, celle de ses débuts à Rennes jusqu'à l'aube de la 2ème Guerre mondiale.

C'est avec grand plaisir que l'Asphan a répondu favorablement à l'invitation du directeur-général. Cette exposition a, cette année aussi, été mise en place par Dominique Poulain. Avec lui, nous avons remonté le temps. Nous avons pu faire connaissance avec les premiers directeurs qui furent pendant trois décennies d'anciens professeurs ou élèves de Grand-Jouan. Cette expo va durer quelques semaines mais n'est pas, contrairement à celle de l'année 2016, ouverte au public.

Merci à Dominique Poulain et à Grégoire Thomas.

L'Asphan va, bien sûr garder contact avec cette école et devrait organiser, au printemps 2018, une visite de Nozay, à travers, principalement, l'ancien domaine de Grand-Jouan et l'univers des carriers.

Cette visite sera mise en place avec Dominique Bernard, enseignant honoraire et lui aussi, acteur auprès de la conservation et la valorisation du Patrimoine Scientifique de l'Agrocampus.

Bancs de l'amphithéâtre-début 20es.

Y. Teffo

Le devenir de la chapelle de Limerdin

Rencontre avec Jason Papayannakis (descendant de Jules Rieffel), le 5 août 2017

Qui est Jason Papayannakis ?

C'est le fils de Marylise Lembezat et le petit-fils de Pierre Lembezat, C'est donc un descendant de Jules Rieffel qu'il appelle « Grand-Père Rieffel ». Jason Papayannakis est gréco-français et vit à Londres. Sa mère, Marylise Papayannakis, et sa tante, Eliane Vanier, sont les propriétaires de la chapelle de Limerdin. Jason Papayannakis est passé à Nozay, le 5 août 2017. Il a rencontré Pierre Marzelière, l'un des propriétaires de l'ancienne école de Grand-Jouan. Il s'est rendu à Rieffeland, berceau de sa famille puis à la chapelle de Limerdin.

La chapelle de Limerdin :

C'est le tombeau familial de la famille Lembezat/Rieffel et celle-ci n'a pas l'intention de s'en dessaisir. Certains descendants souhaitent être enterrés à Limerdin. Monsieur Papayannakis s'est rendu à Limerdin et est entré dans la chapelle. Si, quelques ardoises, disparues, laissent passer un rayon de lumière, au niveau du chœur, il ne semble pas avoir de dégât important en ce qui concerne la charpente.

Réunion pour le devenir de la chapelle.

A l'initiative de Jean-Claude Provost, maire de Nozay, une rencontre s'est faite, ce 5 août 2017, entre monsieur Papayannakis, monsieur le maire, monsieur Marzelière et Yvan Teffo, représentant l'Asphan. Monsieur Papayannakis connait notre association, via notre site Internet. Il considère que l'Asphan, comme défenseur du patrimoine local, doit être partie prenante dans la sauvegarde et l'ouverture au public de la chapelle. Cette réunion était informelle mais a posé des pistes possibles pour le devenir et l'accès au site :

- Les travaux de mise hors d'eau et autres pourraient faire l'objet d'une demande de subventionnement auprès de la Fondation du Patrimoine. La commune de Nozay est désormais membre de cette fondation.
- La chapelle en tant que tombeau familial au service de la famille Lembezat/Rieffel se doit d'être respectée comme TEL ??
- Les propriétaires permettraient l'accès (pédestre) aux randonneurs et promeneurs. La chicane de bois à l'entrée du chemin serait maintenue
- La commune assurerait l'entretien végétal du chemin d'accès et de l'espace autour de la chapelle.
- L'Asphan serait dépositaire de la clé de la chapelle.

Les visites de l'édifice se limiteraient à deux ou trois dates dans l'année, prises en charge uniquement par l'Asphan.

Tout ceci n'est qu'une piste de travail. Le maire de Nozay suit ce dossier.

Y. Teffo

Pré-étude des peintures murales :

Avec l'aide de la DRAC, nous avons demandé auprès de 3 restaurateurs des devis afin de réaliser une pré-étude pour la restauration des peintures murales. Après réception de ces derniers, l'ASPHAN vient de valider son choix sur l'un d'entre eux. Nous espérons pourvoir démarrer cette nouvelle tranche de travaux durant l'année 2018. Nous vous tiendrons informer de l'évolution.

AU REVOIR ET MERCI !

Yvonne, Camille, Paul et Jean, vous nous avez accompagné, pendant des années. Vous nous avez soutenu, aidé, en temps qu'adhérents fidèles, au sein de vos activités ou comme administrateurs de l'association. Nous avons partagé soucis et joies. Pour tous ces bons et intenses moments passés ensemble, nous vous disons au revoir et merci !

Camille Lefeuvre,
Décédée en mai 2017

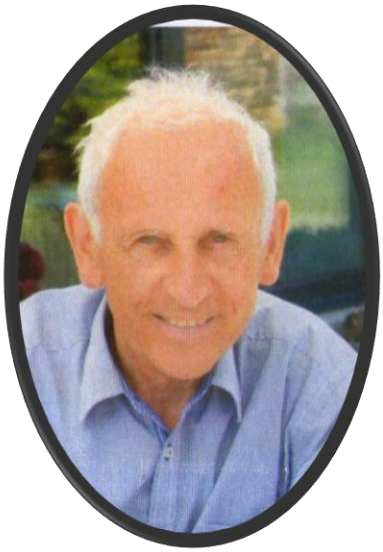

Paul Lognoné,
Décédé en septembre 2017

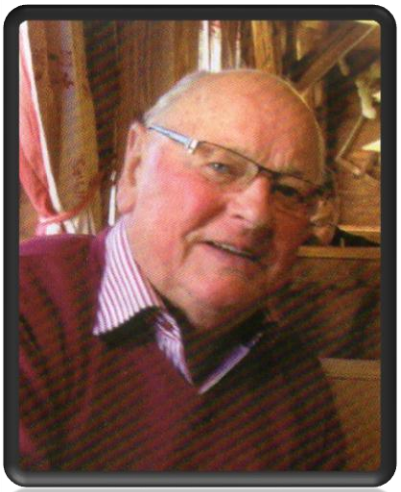

Jean Bourdaud,
Décédé en septembre 2017.

Yvonne Gauthier,
Décédée en septembre 2017

Histoire de chat ... Un matou qui aime l'ASPHAN !

« Moi, le chat, je suis un vagabond, libre comme l'air et je n'en fais qu'à ma tête... Je connais tous les coins et recoins de mon quartier mais j'ai une prédilection pour l'Enclos ! Vous savez, là où se trouve une ancienne église située dans un vieux bourg bordé de vieilles bâtisses en pierre bleue ! Alors dès que je peux m'infiltrer dans ces lieux ancestraux, je me régale !

Imaginez-vous une école où il n'y aurait que des cours d'Histoire, quelques expositions variées, des tas d'archives, et au beau milieu coule une rivière de recherches et d'interrogations sur le passé. Vous voyez le genre... C'est une maison bleue nommée ASPHAN ! Donc, dès que la porte s'ouvre, je pénètre dans ce lieu magique où une charmante copine m'entoure d'affection sans lésiner les caresses. On l'appelle Laëtitia, il paraît qu'elle est secrétaire, elle fait de longues stations devant une caisse lumineuse, un ordinateur comme ils disent... Moi, ça ne me dérange pas.

J'ai déniché dans ce bureau un fauteuil assez confortable, douillet même, et je me paye des siestes revigorantes et gratuites : un vrai bonheur, d'autant plus que le radiateur n'est pas loin. Alors, vous pensez, comment j'investis l'endroit... Le vendredi matin reste mon moment préféré, il y a plus de monde, ça parle tout le temps, on me caresse abondamment, mais on me dit que je suis un pot de colle, je ne comprends pas le rapport... Bref, j'ai quand même réalisé qu'on squattait mon fauteuil !

Oh, il faut que je vous raconte une anecdote. Lors de l'installation d'une exposition, je me suis faufilé dans l'église par un passage secret et je me suis perché sur une vieille poutre en bois de la vieille voûte, ici tout est vieux... Donc, j'observais les va-et-vient du haut de mon perchoir, quand soudain quelqu'un m'a aperçu, quelle affaire ! Tout le monde s'est réuni pour me regarder, prendre des photos, c'était presque l'affolement général ! Moi, je me marrais, personne ne pouvait m'attraper, je jouais les vedettes à fond la caisse...

Quelle équipe, ces Asphanais ! Mais vous savez que je m'instruis, je deviens le chat savant du quartier à toujours entendre leurs histoires d'Histoire. Enfin, je l'avoue, je décroche assez vite... j'opte davantage pour mon fauteuil neuf que pour les vieilles pierres dures. Ainsi va ma vie de chat, adhérent fidèle de l'Asphan, mis à la rue à heures fixes, revenant sans rancune, acceptant les sauts d'humeur. Je reste l'hôte de ces lieux, dedans, dehors... Et puisque l'accueil est si convivial, on n'est pas près de se débarrasser de moi ! »

Musoé, dit Le Chat
(Monique Guillet)

Bilan animations 2017

Exposition « D'ici et d'ailleurs » d'Alain Bourdeau.

Nous débutions l'année culturelle avec une très belle exposition de photographies réalisées par Alain Bourdeau, du 31 mars au 29 avril 2017. Cette exposition mettait en contraste des paysages de la région de Nozay avec de ces nombreux voyages à l'étranger (comme l'Asie, l'Afrique, l'Europe et les Caraïbes). Alain Bourdeau passionné de photographies, est également grand amateur de volcans : « C'est tout bonnement ahurissant de se retrouver face à cette force incommensurable ». Le public a beaucoup apprécié la qualité de son travail et le remercie de les avoir fait voyager à travers ces magnifiques clichés. Alain Bourdeau est également un adhérent fidèle de l'association et c'était un plaisir de le recevoir.

Concert « In the Middle of no way" de Luli

Pour la seconde fois, Lulli, composé de Tomoo Nagaï, diplômé de l'université des arts de Tokyo et Fabrice Bony, diplômé du centre musical sont revenus nous proposer leur atmosphère électro-acoustique basée sur le « rêve sonore «. Ces deux batteurs percussionnistes se retrouvent chaque année en France pour rendre hommage aux victimes de la catastrophe nucléaire de Fukushima. Merci à eux d'avoir fait voyager le public !

Exposition « Ama d'ailes » de SAMAK

Du 2 juin au 2 juillet 2017, deux artistes de la région (Jacky Beaslay et Sylvie Besnard) nous ont présenté leur envolée de cabanes volantes sous la voute de l'ancienne église. Le duo de créateurs « SAMAK » a pour but de donner une seconde vie à des matériaux délaissés, jetés, pour leur redonner une nouvelle forme à travers leur travail. L'exposition a rencontré un réel succès, et nous avons également accueilli plusieurs scolaires qui ont eu l'occasion de rencontrer SAMAK à travers d'atelier de médiation. Les petites mains ont pu réaliser de magnifiques petites cabanes assemblées en « terriers humain du monde ».

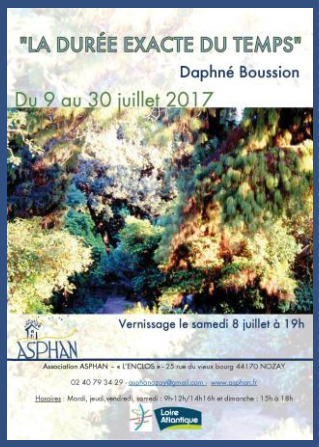

Exposition « La durée exacte tu temps » de D. Boussion.

Du 8 au 30 juillet 2017, l'artiste Daphné Boussion est venue exposer ses photographies à l'Enclos. Elle utilise un vieil appareil argentique bas de gamme et utilise parfois des outils numériques du même acabit, elle ne cherche pas à faire des images « bien faites ». Selon elle le flou contribue à créer une distance entre le regardeur et l'image, comme pour dire cela n'a peut-être pas été. Toutes les réponses sont dans l'image, qui n'a pas besoin de sous-titre.

L'ASPHAN s'expose

Du 5 aout au 9 septembre, c'est l'ASPHAN qui exposait ! Les 14 adhérents, mais également « artistes », ont réalisé une magnifique exposition pleine de couleurs. En effet, nous pouvions y découvrir des peintures, des sculptures, des patchworks, des dessins, des photographies, et bien d'autres ... Tout l'été, vous pouviez admirer le talent et la créativité de nos Asphanais.

« Un lieu .....une expo.....un partage. Parmi les membres de l'Asphan, il y a des talents connus et reconnus et d'autres plus modestes, mais qu'importe ...chacun, dans son coin et à sa mesure, se fait plaisir et c'est ce qui compte.
Ainsi le temps d'un partage, nous avons pu contempler des peintures différentes, personnalisées, des objets disposés sur le sol qui « racontaient » une histoire du passé, des sculptures que nous pouvions caresser puisque la « pierre d'ici », polie, nous y invitait ....
Il y avait de « l'humour » à partir des branches cueillies qui prenaient forme sous l'imagination du créateur, des visages, des mains d'ici et d'ailleurs, des photos qui captent des instants de vie, du fil, des aiguilles, des tableaux brodés.
C'était la ronde des possibles ...un temps donné, apaisé, joyeux. Tout ce que nous pouvons souhaiter à CHACUN pour cette nouvelle année. »

Colette Fraslin-Garcia

L'été à la carrière du Parc

Cet été, si vous avez eu l'occasion d'aller vous balader du côté de la carrière, vous avez été accueilli par Arnaud, notre saisonnier de cet été. Arnaud est Opticien de formation, habitué du contact avec le public, mais également très à l'aise avec la nature. Il créé depuis 2005 un espace vert de 2000m², ce qui lui a permis d'acquérir en compétences et en savoir-faire dans le domaine. Nous le remercions pour le très bon travail qu'il a à accomplir. Son rôle était de vous faire découvrir le site en vous contant l'histoire des anciens carriers de Nozay et d'entretenir la carrière, pour vous rendre la balade plus agréable. Nous lui souhaitons une bonne route !

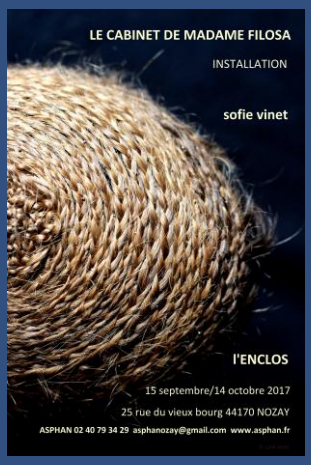

Exposition du « Cabinet de Madame Filosa » de S. Vinet.

Du 15 septembre au 14 octobre, l'ASPHAN accueillait le cabinet de Madame Filosa à l'Enclos. L'artiste Sofie Vinet nous présentait son univers artistique autour du « cheveu ». Nous avons organisé un vernissage pas commun, puisque la chorale Saffrissonne est venue chanter la messe brève d'Antonio Lotti à cette occasion. Plus de 200 personnes se sont déplacées lors de cette soirée.

Sofie reçoit des personnes sur rendez-vous (dans son atelier d'origine), et leur propose, à partir d'un acte du quotidien (aller chez le coiffeur) de partager une expérience artistique. Au cours de chaque transformation (coupe, coloration végétale) elle collecte des traces de chacun et compose ses inventaires : prélèvements capillaires, jus de colorations et empreintes végétales, photographies, recueil de paroles, enregistrements de voix qui sont autant d'actions qui produisent un corpus d'œuvres en perpétuelle évolution.

Sofie a également reçu plus de 400 scolaires avec qui elle a échanger autour du cheveu et de la coiffure : du paraître, du regard sur soi et du regard des autres, des postures sociales, appartenances à des groupes, de la liberté d'être, de l'affirmation de soi ou de son contraire par le port de telle ou telle coiffure, des références à notre histoire familiale ou à la grande histoire collective.

Loisirs à l'air libre :

Cette année encore, nous participions aux animations de Loisirs à l'air libre, en collaboration avec la Communauté de communes de Nozay. Nos différentes animations de cet été étaient diversifiées :

- La première, « La balade est tailleur… », formait un circuit de plusieurs kilomètres en vélo, à la découverte des carrières de Nozay (de la carrière Poidevin à la carrière du Parc).
- Puis, une rando patrimoine culturel et naturel à vélo en partant de l'étang de Gruellau à Treffieux.
- Ensuite, deux ateliers taille de pierres à la carrière du Parc
- Le concours photos
- Et un spectacle de magie à l'Enclos avec Eligius.

Eligius

Encore une fois, nous étions ravies d'avoir participer aux animations de vos vacances, le programme 2018 est déjà en cours.

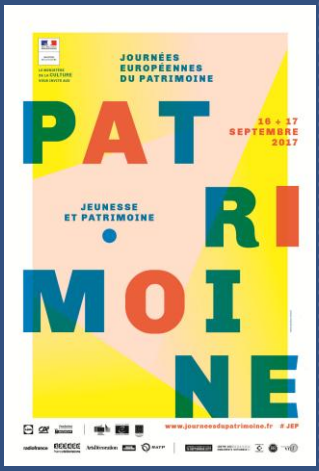

JEP : Parc du Château de la Touche

Les samedi 16 et dimanche 17 septembre dernier, lors des journées Européenne du Patrimoine, M. du Bois de Maquillé (propriétaire actuel du château de la Touche) et l'ASPHAN faisaient cause commune pour organiser les visites du site. Le premier contait aux visiteurs l'histoire du lieu, cicérone confirmé puisque la propriété appartient à sa famille depuis plus de 450 ans, et faisait découvrir notamment les communs du 16ème siècle. L'ASPHAN prolongeait ce moment culturel par une agréable promenade guidée dans le parc, ponctuée de différents centres d'intérêt.

Le domaine couvre environ 55 hectares dont la moitié a été boisée vers 1830 par un paysagiste (on recherche son nom) qui a créé de belles allées forestières et planté des essences d'arbres très diverses. Ce périple en sous-bois a intéressé les nombreux visiteurs qui investissaient le lieu pour la première fois et découvraient, outre les allées, deux oratoires, des arbres remarquables, les vestiges d'une ancienne carrière de minerai de fer, imaginaient au temps du chemin de fer certaine petite bâtisse où les Nozéens aimaient se retrouver... Et au fil d'une visite, un chevreuil curieux observait cette agitation inaccoutumée !
Malgré quelques courtes ondées, les visiteurs arpentaient le parc avec grand plaisir. Certains étaient venus dans leur enfance, accompagnant leurs parents, d'autres avaient travaillé sur les lieux : les souvenirs ressurgissaient, autant d'anecdotes qui agrémentaient le circuit et permettaient des échanges.

Si la plupart des essences forestières du parc proviennent de la région, d'autres sont plus rares, voire même exotiques : plusieurs séquoias avaient été plantés mais leur adaptation difficile au climat local les a fait disparaître, à l'exception d'un seul, encore « bébé » puisqu'il a autour de 160 ans seulement ! La longévité de l'espèce dépasse les 2.000 ans... Ajoutons des cèdres, un magnifique platane à l'orée du bois, un rhododendron conséquent qui a surpris plus d'un amateur.

Cette visite du parc du château de la Touche fut une initiative véritablement réussie puisque durant le week-end, environ 600 visiteurs participaient à ce temps fort sur Nozay. Les départs avaient lieu toutes les heures et des groupes importants (jusqu'à 80 personnes) suivaient avec attention les explications et commentaires donnés.

Pour les guides de l'ASPHAN, c'était également une première ! Yvan Teffo, Jacqueline et Hervé Canale, Monique Guillet, avaient appris leur leçon pour accompagner ces visites et intéresser leur public. Pendant ce temps, d'autres membres de l'association s'activaient à faire découvrir la carrière de schiste ou l'église du Vieux Bourg.

Il faudra attendre maintenant les Journées du Patrimoine 2018 pour arpenter ce superbe parc du château de la Touche. La botanique liée à l'Histoire locale offre un double intérêt ! Nozéens et habitants des communes environnantes, notez d'ores et déjà ce rendez-vous sur vos agendas.

Monique Guillet

Bilan de la fréquentation 2017

Date	Activité/événements	Adulte	Enfant	Scolaire		Total
Le 20 mai	Concert LULI "In the Middle of no way"	50	0	0		50
Du31 mars au 29 avril	D'ici et d'ailleurs d'Alain Bourdeau	160	49	28		237
Le 11 juin à 15h	cconcert de la chorale Loreileï	132				132
Du 2 au 30 juin	AMA d'ailes de SAMAK	177	3	61		241
Du 9 au 31 juillet	La durée exacte du temps de Daphnée Bousion	67	16	0		83
Eté 2017	Loisirs à l'air libre	52	12			64
Du 5 aout au 9 septembre	L'ASPHAN s'expose	237	10	0		247
Du 15 septembre au 14 octobre	L'atelier de Madame Filosa de Sofie Vinet	380	40	402		822
17 et 18 septembre	JEP	1063	71			1134
	total	2318	201	491		
		TOTAL				3010

Visites Guidée sur les sites	Adulte	Enfant	Scolaire		Total
Visite de l'église et son enclos (en dehors des activités)	40				40
Visite Carrière	289	NP	146		435
Balade patrimoine dans Nozay	0	0	0		0
total	329	0	146		
	TOTAL				475

TOTAL ACTIVITE ASPHAN ANNEE 2017	3485

Les membres de l'association ASPHAN vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année et leurs meilleurs vœux pour 2018 !

Association ASPHAN

25 rue du Vieux Bourg 44170 Nozay

02.40.79.34.29/ asphanozay@gmail.com

www.asphan.com / https://www.facebook.com/Asphan

Les articles de « La lettre de l'ASPHAN » ont été rédigés par : les bénévoles, salariée et adhérents de l'association. Impression et mise en page : ASPHAN

La chapelle Saint Jean

Si la première mention écrite de la rue Saint Jean remonte à 1438, celle de la chapelle date de 1482, les deux existant assurément depuis bien plus longtemps. Reste à prouver que l'appellation Saint Jean se rattache bien à l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem (aussi appelé Ordre des Hospitaliers), et non pas à l'un des nombreux Saint Jean de l'église catholique. Une étude récente sur les *Templiers et Hospitaliers en Bretagne*[5] au Moyen-Age mentionne effectivement parmi leurs biens des rentes prélevées en Nozay[6]. Il est très difficile de déterminer quels biens en Bretagne appartenaient à l'Ordre du Temple ou à celui de l'Hôpital, la plupart des archives conservées étant postérieures à 1312, date à laquelle tous les biens du Temple passent aux Hôspitaliers[7]. Et c'est le cas pour Nozay, cité dans des sources postérieures à cette date[8] ; néanmoins la titulature de la chapelle Saint Jean[9] laisse peu de place au doute, et elle a donc été tenue par les Hospitaliers. La chapelle Saint Jean a ainsi certainement donné son nom à la rue où elle se situait[10].

Si la présence des Hospitaliers à Nozay est très probable avant ce début XIV*e*, malgré un manque de sources, la construction de la chapelle n'est certainement pas leur œuvre. En effet, dans un inventaire des biens de l'Ordre portant sur 60 paroisses, 56, dont ceux de Nozay, ne consistent qu'en rentes numéraires, et seulement 4 sont des chapelles. En outre, ces dernières n'ont sans doute pas été édifiées sur leur ordre et leurs deniers, mais plutôt bâties par les seigneurs locaux pour leur être offertes. Toutes les autres chapelles Saint Jean, comme celle de Nozay, sont aussi certainement l'œuvre et la propriété du seigneur du lieu[11], mais ici non pas données, mais plutôt prêtées aux religieux de l'Ordre pour la célébration de leurs messes. L'abbé Bourdaut allait dans le sens de ces réflexions en rapportant qu'à la veille de la Révolution, les Nozéens demandaient au seigneur de Nozay qu'il réparât à ses frais la vieille chapelle, convaincus qu'il en était le propriétaire[12].

A la Révolution, la chapelle Saint Jean et ses dépendances furent acquises après confiscation par le citoyen Bivaud, le 4 fructidor an IV.[13] Les listes d'inventaire des Biens Nationaux[14] mentionnent que « la chapelle Saint Jean consiste en un appartement de cinquante-deux pieds de longueur sur vingt-deux de large, sans plancher, avec lambris et mauvaise couverture, situé ville de Nozay rue Saint Jean ». Le terme appartement signifie qu'il n'y avait qu'une seule pièce, qui mesurait donc 15,60 mètres de long par 6,60m de large. Sous sa voûte lambrissée, laissant passer quelques voies d'eau, la chapelle devait sans doute être d'une élévation importante, puisque son pignon donnant sur rue s'appuyait sur deux contreforts, comme le prouve un plan de la ville en 1784 conservé à Rennes (plan 1). Un état des lieux de la paroisse en 1760[15] la décrivait déjà comme « très mal propre », confirmant son délabrement.

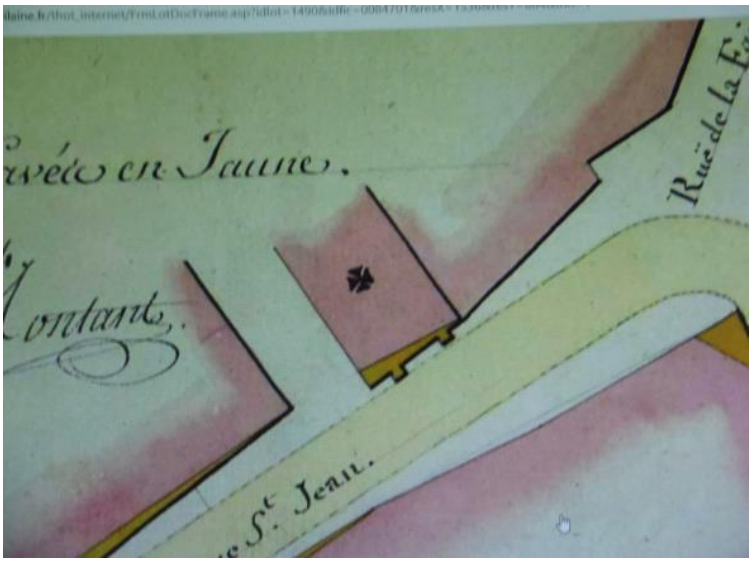

Plan 1 : plan de la chapelle Saint Jean en 1784 avec ses deux contreforts.

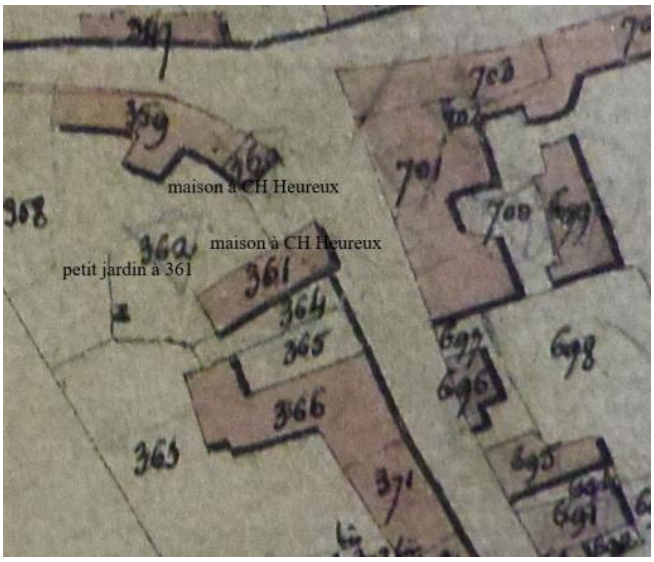

Plan 2 : cadastre de 1811 et acquisitions Heureux.

L'abbé Bourdaut affirme que la chapelle aurait été abattue au début du XIXe siècle, cependant une partie des soubassements a dû être conservée, comme le prouverait l'alignement concordant de l'ancienne chapelle et du bâtiment actuel. Autre indice, et très connu des nozéens, les arcades d'ouvertures anciennes sur le mur de gauche de l'actuelle bâtisse, qui ne peuvent se rattacher qu'à un édifice religieux, et ancien de surcroit. Elles montrent que les niveaux de sol de la rue Saint Jean ont été largement surélevés à force de remblaiements successifs, notamment lors du pavage des rues de la ville en 1778[16], et qu'à cette date-ci, ces anciennes ouvertures avaient déjà été rebouchées et remplacées par d'autres placées plus haut. Les matrices du cadastre napoléonien de 1811 indiquent que le nouveau bâtiment appartenant à Claude Victoire Heureux a un usage de maison (n°361 plan 2), et donc qu'effectivement il a dû être en grande partie reconstruit. Du pignon sur rue, certainement percé d'un grand vitrail, il ne reste rien ; d'ailleurs les plans du cadastre napoléonien ne portent pas les contreforts. La grande ouverture sous linteau de bois que l'on voit actuellement, à usage de portail pour écurie ou remise à charrettes, ne date peut-être même pas de cette reconstruction, puisque le bâtiment a certainement été à nouveau transformé, notamment suite au projet d'alignement des façades lors de l'aménagement de la traversée de la ville par la route Nantes-Rennes en 1816, son pignon s'avançant trop sur la route projetée[17].

Concernant son utilisation cultuelle, on peut penser qu'elle ne servait pas exclusivement aux Hospitaliers, mais aussi à certaines cérémonies assurées par les prêtres de la paroisse. D'ailleurs, après le départ des derniers membres de l'Ordre de Saint Jean, ce sont bien les curés nozéens, promus chapellains de Saint Jean, qui reprirent leur rôle. Elle servit aussi sans doute à d'autres religieux, comme ceux de l'Ordre de Saint Lazare[18] au XVIIe siècle, ou de la confrérie de Saint Nicolas, très populaire dans le comté de Nantes, et présente à Nozay jusqu'en 1783 sous la présidence de M. Besnier[19]. La chapelle apparait ainsi dans les aveux nozéens dès 1636 sous le nom de chapelle Saint Jean et Saint Nicolas[20]. Son mauvais état en 1760 ne l'empêchait pas de servir encore fréquemment : on y disait trois messes par semaine, dont le vendredi, assurées par l'un des prêtres de Nozay. Le calice qui s'y trouvait appartenait au prince de Condé, mais les ornements étaient propriété de la paroisse, autres indices que l'Ordre de Saint Jean et ses successeurs étaient bien simples utilisateurs de la chapelle. Les dernières cérémonies religieuses furent celles citées par Bourdaut : « le mariage le 3 février 1688 de Jacques Hochedé, sieur de Bel-Air et de demoiselle Claude Davy, dame des Brossais, fille de Louis Davy, sénéchal de Nozay ; et celle le 20 décembre 1685 de l'acte d'abjuration du calvinisme de la part du protestant René Godart, dit la Jeunesse, originaire de Folleville dans l'archidiocèse de Rouen, en présence de M. Poligné docteur en théologie, délégué de l'évêque de Nantes, et de toute la bourgeoisie locale ».

ANNEXE

5/ François Colin, *Templiers et Hospitaliers en Bretagne (XIIe-début XIVe)*, Mémoire de Master1, Université de Nantes, 2007.

6 / Dans le secteur de Nozay, on relève aussi des rentes leur étant dues à Saffré, Fougeray, Saint Aubin des Châteaux, Nort, Moisdon. Seuls Saint Aubin et Moisdon apportent par la toponymie des indices sur une origine Templière.

7 / La bulle *Ad providam* de mai 1312 du Pape Clément V décide du leg de tous les biens du Temple à l'Ordre de l'Hôpital. Ils seront gérés par la Commanderie Saint Jean et Sainte Catherine au diocèse de Nantes.

8 / Archives du fonds du grand prieuré d'Aquitaine (Archives de la Vienne) qui regroupe quasiment toutes les archives de l'ancienne Commanderie de Nantes.

9 / Il ne faut pas tenir compte du plan de la ville en 1784 gardé aux ADIV, portant la chapelle avec la croix pattée rouge (ici noire) de l'Ordre du Temple. Ce plan est l'œuvre d'un topographe et non d'un historien, qui devait confondre les deux anciens Ordres. La croix de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem était blanche sur fond rouge.

10 / L'inverse, à savoir que la rue aurait déjà porté le nom de Saint Jean avant l'érection d'une chapelle dédiée aussi à Saint Jean, serait d'une coïncidence hautement improbable.

11 / Elle a peut-être pour origine l'ancienne chapelle castrale du Château Gaillard, si celui-ci a toutefois bien existé.

12 / Il échappa à cette dépense par l'absence (ou la perte) de titres prouvant la propriété de la chapelle. Non sourcée, il n'a pas été possible de retrouver cette information dans les archives. A chercher sans doute du côté des registres de délibérations de la communauté des habitants, ou du général de paroisse.

13 / 21 août 1796. ADLA série J.

14 / ADLA, série Q.

15 / Copie aux Archives Diocésaines 44.

16 / ADLA, série C.

17/ ADLA, série Z.

18 /Archives Nationales.

19 /Autre information citée par Bourdaut, mais non encore vérifiée, pas plus que celle concernant M. Leparoux, recteur de Nozay, indiquant en 1783 un « grand besoin de réparations » à la chapelle, dans son compte-rendu de la paroisse adressé à l'évêque.

20/ADLA, série E.

Les aumôneries ont été fondées primitivement par les Hospitaliers avec une fonction de dispensaire et d'asile de nuit pour les pèlerins, les voyageurs et les pauvres. Les mentions de l'aumônerie Saint Jean sont nombreuses dans les aveux nozéens des XVe et XVIe siècles. L'historien Léon Maitre pensait que les maisons de Saint Jean portaient plus volontiers en ville le nom d'aumônerie (comme pour Nozay au statut officiel de ville), et en campagne celui d'hôpital ; ainsi, les rentes levées par les Hospitaliers en 1580 à Saffré (au statut de bourg paroissial) le sont sur des terres portant le toponyme d'hôpital, situées entre la Bouzenais, Marignac et la Durantais.

Les enquêtes menées par l'administration ducale en 1444, et destinées à dénombrer les maisons exemptes d'impôt du fouage et à réajuster ainsi la taxation de chaque paroisse, mentionnent à Nozay « une maison des Hospitaliers franche » [21]. Ce qui est désigné ici est l'aumônerie de Saint Jean, ou maison de Saint Jean, déclarée comme toutes ses semblables exempte d'impôts par décision ducale en raison de l'œuvre de salut public qu'elles représentaient. Le fait qu'elle soit nommée « maison des Hospitaliers » ne veut d'ailleurs pas dire qu'elle soit toujours tenue par eux à cette date, les aveux nozéens apportant la preuve que les Hospitaliers sont déjà partis en 1476. De fait, les rentes continuèrent d'être perçues par les Hospitaliers, malgré leur absence physique à Nozay, pour en être reversées (sans doute partiellement) à un administrateur de la chapellenie de Saint Jean. Ainsi, Dom Gilles Souesnet, prêtre nozéen, tient cette charge de chapellain de l'aumônerie Saint Jean de 1482 à 1509. Julien Symon, nouvel administrateur de l'aumônerie en 1554, précise dans son aveu que ses devoirs sont toujours bien ceux d'une aumônerie fondée par les Hospitaliers : « louger les paouvres de ladicte parroisse et aultres paouvres passant audit Nozay et leur administrer vivres » [22].

Les mentions les plus précises du bâtiment de l'aumônerie en 1744 et 1776 ne donnent pas de description ou d'estimation de ses dimensions[23], mais rapportent qu'elle avait au nord de sa cour une « petite maison » pour dépendance, et un jardin au derrière. Elles signalent surtout que l'aumônerie est en état de mazure, c.a.d. en ruine, et qu'elle est donc inutilisée. Elle est d'ailleurs abattue avant 1796 (proposition d'emplacement en n° 43 sur le plan 3). En effet, le citoyen Bivaud qui achète au titre des Biens Nationaux dans un même lot la chapelle Saint Jean et l'aumônerie, n'acquière de cette dernière que la « petite maison, de dix-sept pieds de longueur sur douze de large (5m par 3,60m), sans plancher, et couverture en ardoises en mauvais état, avec terrain en vague dépendant de ladite maison et chapelle contenant six cordes et demie ». Sur le plan cadastral de 1811, le bâtiment de l'aumônerie n'apparait effectivement plus, et la petite maison est dessinée telle que décrite en 1796, en numéro 360 de la section M, avec la cour et jardin en numéro 362, dépendant de la chapelle en numéro 361, le tout appartenant au même propriétaire Heureux (cf. plan 2).

La rue Saint Jean d'après les listes de contributions dues sur Nozay en 1744 : « Article 39 : la maison des trois roys située au côté d'orient de la rue Saint Jean et (vis) à vis la chapelle de ce nom. Article 43 : la maison de l'aumônerie (43), cour au-devant à présent en jardin (43b), et autre jardin au derrière (43c), et une autre petite maison au nord de ladite cour (43d). Article 44 : une maison située proche et joignant ladite aumônerie au sud, au nord l'article 45. Article 45 : une maison située dans la rue de la ferrière joignant du côté d'orient l'article 44. Article 46 : un emplacement de maison et jardin appelé la Ganillère le tout situé au sud de ladite rue de la ferrière, joignant par endroit à l'article 45, par autre côté à ladite aumônerie ».

Plan 3 : d'après les listes de contribution en 1744 et 1776

D'après les listes de contributions en 1776 :« Article 43 : maison de l'aumônerie (43) aujourd'hui en mazure, cour au-devant (43b), jardin au derrière (43c), et une autre petite maison donnante sur le pavé au nord de ladite cour (43d) ... l'administrateur des biens de l'aumônerie de cette paroisse enrôlée au payement de 3 sous, plus 6 sous 6 deniers. (Variante) : l'aumônerie rue Saint Jean. Maisons et jardins dépendants de l'aumônerie de cette paroisse située près la chapelle Saint Jean de cette ville[24] ».

Mais la gestion lointaine de leurs biens fut de plus en plus difficile à appliquer par la suite. Ainsi, dans un aveu au Roi du 4 mars 1679[25], le commandeur de Saint Jean de Nantes, François de Luinnes Verdilles, eut du mal à justifier les droits de son Ordre, déclarant à la fin de son aveu que ses difficultés venaient que « ses prédécesseurs avaient négligé de faire valoir leurs droits à la suite des guerres de la Ligue ». Preuve de la caducité de ses titres, il ne pût citer pour la paroisse de Nozay que des rentes levées sur des biens appartenant à des personnes décédées vers 1580 ! En conséquence de ces rentes peu ou plus du tout levées, leurs missions ne pouvaient plus être assurées par les chapellains de Saint Jean. D'ailleurs, une enquête du milieu de l'année 1678 menée par les services de l'Etat en vue de réformer ce système défaillant, constatait « que la salle basse de la maison Saint Jean ne contenait ni lits, ni paillasses, ni pauvres. Le titulaire Charles-Chrétien de la Bodinière se défendit en répondant que la maison n'avait aucune dotation particulière, qu'il assistait les indigents avec le seul secours des aumônes qui lui étaient remises[26] ». En conséquence, l'Ordre de Saint Jean se vit retirer par arrêt du 16 février 1679 sa mission d'assistance sur Nozay[27], et l'utilisation de la maison de Saint Jean fut accordée à l'Ordre de Saint Lazare, qui remplaça par ailleurs les Hospitaliers dans bon nombre d'aumôneries. Le rôle et la place de la confrérie Saint Nicolas sont encore un peu flous, le rapport de 1760 du recteur Hervouet précisant que « cette confrérie ne disposait d'aucun revenu en fonds, hormis les quatre sous que donnaient par an chaque membre »[28]. Malheureusement, devant la lenteur des résultats, le système dût de nouveau être réformé ; dès 1700 la maison de Saint Jean était gérée par le bureau de Charité de Nozay, nouvellement créé et géré beaucoup plus localement, notamment par les marguilliers de la paroisse[29], ce qui fit affluer les dotations et assura son bon fonctionnement jusqu'à la Révolution.

Ces revenus de la chapellenie de Saint Jean nous sont détaillées et permettent de se rendre compte de leur modestie jusqu'en 1700. En 1554, les revenus sont tirés d'une maison et jardin en ville de Nozay, ne rapportant au mieux de revenu annuel que « quinze sous, plus douze sous six deniers de rente que doit Jehan Ferault sur ses héritages ». Les aveux nozéens situent cette maison dès 1486 dans la rue du Fresche, et les rentes de Ferault dès 1476 sur les terres qui sont en train de devenir le domaine de la Naulière, et qui seront toujours dues par la suite par le seigneur du lieu. Un autre aveu de 1535 nous signale une autre rente pourtant absente de l'aveu de 1554 : 20 sous dus à l'aumônerie sur le lieu de Beaujouet. Plus tard, le fameux aveu de 1679 nous donnant la situation des rentes à la fin du XVIe siècle mentionne 36 deniers sur deux maisons appartenant à Jean du Fresche, seigneur de Perret (les biens de la rue du Fresche), plus 2 sous sur le lieu de Launay possédé par Pierre Potier, et 4 deniers sur les héritages de Mathurine Guiho. Si ces deux derniers sont confirmés par le corpus d'aveux, une dernière rente reste énigmatique : 18 deniers sur une maison au village de *Pareil (?)*. D'un total de quelques sous et deniers pour l'aumônerie, les revenus du bureau de Charité passent en 1760 à un total de 200 livres[30]. L'un des derniers administrateurs, ou « petit père des pauvres », fut Pierre Gareaud, rentré en charge à cette date. Les ADLA possèdent un dossier assez fourni sur les rentes de l'aumônerie après 1700, mais sans grand intérêt ; cependant, le champ d'investigation ne demande qu'à être élargi, en vue d'autres découvertes.

Yohann Gourdon, novembre 2017

ANNEXE

21/ ADLA, série B. l'aumônerie n'apparait pas dans les enquêtes de 1428 et 1458.

22/ ADLA, série H. En revanche, l'indication donnée par Bourdaut du nombre de paillasses que l'aumônerie peut accueillir n'a pas été retrouvée dans ce document, et n'est donc sans doute qu'une estimation de sa part.

23 /On peut cependant penser qu'elle pouvait atteindre les 80 m². On peut aussi raisonnablement penser qu'elle possédait un étage, puisqu'un document de 1678 parle « d'une salle basse ». La salle haute aurait pu servir à loger les premiers Hospitaliers, puis les administrateurs et le personnel de l'aumônerie.

24/ Bourdaut donne l'extrait d'un acte des environs de 1700 où la chapelle se situe « entre la maison de M. de la Grée-Lambert et celle d'honorable homme Jean Lidely, qui fut autrefois à noble homme Jean Godet et à demoiselle Guyonne du Fresche ». Pièce à retrouver et à confirmer.

25/ Lors de la réfection du papier terrier de Bretagne ordonné par Louis XIV et Colbert. ADLA, série B.

26/ D'après l'article de l'abbé Bourdaut. Cette pièce d'archive n'a pas encore été retrouvée.

27/ Et non pas leurs rentes, du moins pas dans l'immédiat.

28/ Son prévôt en était alors M. Guyodo. Copie aux Archives Diocésaines 44.

29/ Bourdaut mentionne parmi les membres de ce bureau : le recteur, le sénéchal, le receveur de la châtellenie, les quatre anciens marguilliers, et les deux alors en charge.

30/ Archives diocésaines 44.